



# DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE N°2020/148

## OBJET : ATTRIBUTION MARCHÉ PRESTATION DE GARDIENNAGE DU SITE DE LA TECHNOPOLE MONTESQUIEU

Envoyé en préfecture le 27/11/2020  
 Reçu en préfecture le 27/11/2020  
 Affiché le **SLOW**  
 ID : 038-243301264-20201125-2020\_148-DE

**Nombre de Conseillers Communautaires en exercice : 45**

**Nombre de Conseillers présents : 37**

**Nombre de Conseillers présents et représentés : 43**

**Quorum : 15**

**Date de convocation : 18 novembre 2020**

**Date d'affichage de la convocation au siège : 18 novembre 2020**

**Le 25 novembre de l'année deux mille vingt à 18h30**

à Martillac – Salle du Conseil

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de Montesquieu, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Bernard FATH.

La séance est ouverte

NOM Prénom	Présent*	Excusé, procuration à	NOM Prénom	Présent*	Excusé, procuration à
FATH Bernard (Président)	P		DANNÉ Philippe (Maire)	P	
BARRÈRE Philippe (Maire)	P		CAUSSÉ Anne-Marie (Maire)	P	
GAZEAU Francis (Maire)	P		PEREZ Gracia (Maire)	P	
DUFRANC Michel (Maire)	P		BARBAN Laurent (Maire)	P	
CLAVERIE Dominique (Maire)	P		TAMARELLE Christian (Maire)	P	
BOURGADE Laurence (Maire)	P		BURTIN-DAUZAN Nathalie (Maire)	P	
CLÉMENT Bruno (Maire)	P		BONNETOT Aurore	P	
TALABOT Martine	P		GILLET Jean-Paul	P	
LAGARDE Valérie	P		LABASTHE Anne-Marie	E	M. BARBAN
CLAIR Jean-Georges	P		MOUCLIER Jean-François	A	
DABAN Mathieu	P		PERPIGNAA GOULARD Véronique	P	
BALAYÉ Philippe	A		PRÉVOTEAU Marie-Louise	E	M. GILLET
BOURROUSSE Michèle	P		VIGUIER Marie	E	M. CLAVERIE
GACHET Christian	P		POLSTER Monique	P	
MONGE Jean-Claude	P		SIDAOUI Alain	P	
SAUNIER Catherine	P		CHEVALIER Bernard	P	
DURAND François	P		SABY Nadia	E	M. TAMARELLE
LEMIRE Jean-André	P		HEINTZ Jean-Marc	P	
BOURRIER Sylviane	P		BÉTENCOURT Catherine	E	Mme BURTIN-DAUZAN
LAFFARGUE Alexandre	P		BORDELAIS Jean-François	P	
MARTINEZ Corinne	P		FAURE Christian	E	M. CLÉMENT
SOUBELET Véronique	P		GIRAUDEAU Isabelle	P	
AULANIER Benoist	P				

Le conseil communautaire nomme Mme BOURGADE, secrétaire de séance.  
 Le procès-verbal de la réunion du 6 octobre 2020 est adopté à l'unanimité.

\* P = Présent / E = Excusé, procuration à. / A = Absent



# DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2020/148

**OBJET : ATTRIBUTION MARCHÉ PRESTATION DE  
GARDIENNAGE DU SITE DE LA TECHNOPOLE  
MONTESQUIEU**

**Vu** les statuts de la Communauté de Communes de Montesquieu,

**Vu** les articles L. 2123-1 et R. 2123-1 3° du Code de la commande publique. (marchés de services sociaux et autres services spécifiques - 79713000-S services de gardiennage – Articles L2113-15 et R 2123-1 du CCP /12. services d'enquêtes et de sécurité),

**Vu** la proposition émise par la Commission Technique rapportée sur le rapport de présentation et le rapport d'analyse des offres,

**Considérant** l'avis favorable du Bureau,

## EXPOSE

Le marché a pour objet la prestation de gardiennage du site de la Technopole Montesquieu comprenant également le périmètre bâti de la communauté de communes de Montesquieu. La prestation est réalisée en dehors des heures d'ouverture des bâtiments concernés au public.

La communauté de communes de Montesquieu a procédé au lancement de la consultation, avec une estimation en offre de base de 516 000 € TTC (DPGF) pour les prestations récurrentes et aux prix unitaires fixés dans le bordereau des prix unitaires (BPU) pour les prestations occasionnelles.

Durée totale du marché : 48 mois à compter de sa date de notification.

L'exécution des prestations s'étend du 01/01/2021 au 02/01/2025.

La Commission technique propose d'attribuer ce marché sur l'offre de base négociée au candidat COUGAR PROTECTION pour un montant global et forfaitaire de 653 889,35 € TTC en offre de base (montant global et forfaitaire prestations récurrentes) et aux prix unitaires du bordereau de prix pour les prestations ponctuelles.

### **Le Conseil Communautaire à l'unanimité :**

- Décide de suivre la proposition de la Commission technique,
- Autorise Monsieur le Président, à signer toutes les pièces afférentes au marché n°20-1200,
- Prévoit les crédits aux budgets afférents.

Fait à Martillac, le 25 novembre 2020

**Le Président de la CCM**

Bernard FATH

*Document signé électroniquement*

